

La «Communance Sud» a une vocation régionale

Une année seulement après le feu vert massif donné par les Delémontains, une surface de 60'000 mètres carrés est à disposition de l'industrie dans la nouvelle zone d'activités «Communance Sud». Au vu de son potentiel de développement et de sa position stratégique, le secteur devrait être intégré dans les futures zones d'activités d'intérêt cantonal.

Par Hubert JAQUIER, chef du Service UETP

La modification du plan d'aménagement local destinée à l'extension de la zone d'activités «Communance Sud», sur une surface de 100'000 m² environ, avait été largement adoptée par le corps électoral delémontain en mars 2010, avec plus de 82% de «oui». En juin de l'année passée, le Conseil de Ville avait accepté une demande de crédit de 1,65 million de francs afin de réaliser une première étape d'équipement pour une surface de 60'000 m² environ.

Les travaux de cette phase sont terminés et se sont donc déroulés dans les délais prévus: il aura fallu une année seulement pour mettre à disposition de l'industrie des surfaces de haute qualité, qui bénéficient d'une excellente accessibilité.

Entreprises créatrices d'emploi

La nouvelle zone d'activités poursuit plusieurs objectifs, notamment: permettre l'implantation de petites et moyennes entreprises à haute valeur ajoutée dans un secteur de la ville qui se prête particulièrement bien à ce genre de constructions; mettre en place, à terme, une zone d'activités régionale, complémentaire à la zone innodel, qui permette de développer l'agglomération de Delémont; tirer profit des accès directs privilégiés depuis l'échangeur Delémont Ouest de l'A16 et depuis la nouvelle halte ferroviaire CFF, prévue sous le viaduc de l'A16, dans le cadre du projet d'agglomération (horizon 2015-2018).

Les prescriptions du Règlement communal sur les constructions ont été complétées afin d'assurer un développement durable de la nouvelle zone d'activités et garantir, en particulier, l'accueil d'entreprises créatrices d'emplois - 1 emploi pour 130 m² au minimum de surface occupée par l'entreprise sera exigé.

Afin de résoudre la problématique liée au temps d'abaissement des barrières CFF (passages à niveau «Communance» et «Régie»), qui atteint



parfois plus de 5 minutes et qui occasionnent de longues files d'attente à certaines heures, des travaux seront également réalisés, dont le financement sera pris en charge par les CFF, le Canton et la Ville de Delémont.

Soutien de la Confédération et du Canton

La première étape d'équipement de la zone d'activités «Communance Sud» a pu être réalisée grâce au soutien octroyé par la Confédération (via le Secrétariat d'Etat à l'économie - SECO) et le Canton, par la mesure de stabilisation conjoncturelle dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale. Elle s'inscrivait également dans le plan de relance mis en place par les autorités communales de Delémont.

Zone d'activités d'intérêt cantonal

La zone d'activités «Communance Sud» fera l'objet d'autres étapes d'équipement, en fonction des besoins qui s'exprimeront. Dans ce cadre, et en fonction du potentiel important de la zone et de sa localisation stratégique, le Gouvernement jurassien a

intégré innodel et le secteur «Communance Sud» dans les futures zones d'activités d'intérêt cantonal (AIC). Une adaptation du plan directeur cantonal et une modification de la législation cantonale sur l'aménagement du territoire seront prochainement discutés, dans ce sens, au Parlement jurassien.

Les enjeux de ces zones AIC sont très importants pour le développement de l'agglomération de Delémont, puisque la politique retenue devra permettre de raccourcir la durée d'examen et de mise à l'enquête publique de 40 jours à 14 jours et de réduire le temps de décision administratif à quelques jours. Les deux objectifs visés sont, d'une part, de répondre au mieux aux besoins des acteurs économiques afin d'optimiser les conditions d'accueil pour les entreprises et, d'autre part, d'accroître l'attractivité de notre agglomération afin que nous soyons plus performants que d'autres régions économiques du pays.

Avec ces nouveaux instruments, l'agglomération de Delémont pourra ainsi bénéficier d'une offre qualitative supérieure grâce à des terrains stratégiquement très bien situés, aux jonctions A16 Delémont Est (innodel) et Delémont Ouest («Communance Sud»), des droits de construire dans des délais très courts ainsi que des prestations administratives particulièrement efficaces.

